

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

1^{ère} Sélection des Jeux du Canada GAF-GAM-STR

1^{er} novembre 2026

FÉDÉRATION

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4

514-252-3043 / www.gymqc.ca

Personne contact : Josée-Anne Adam

inscription@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

QUÉBEC PERFORMANCE

Directeur.rice : Léa Zanuto

Courriel : ljanuto@gymqcperfo.com

Site web : www.gymqcperfo.com



SITE DE COMPÉTITION

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC (SALLE 400A)

📍 1000 boul. René-Lévesque Est, Québec, QC, G1R 5T8

🗺 [Lien Google Map](#)

📢 Des travaux sont en cours dans le centre-ville de Québec, prévoyez assez de temps pour vous rendre.



SERVICES AUX PARTICIPANTS (athlètes, spectateurs et entraîneurs)

HÉBERGEMENT

Hilton Québec

1100 boul. René-Lévesque Est

Québec, QC, G1R 4P3

[Site web](#)

À proximité du site de compétition,
aucun déplacement à prévoir.

20 chambres 2 lits Queen

Date limite de réservation : 3 octobre 2026

Annulation sans frais : jusqu'à 48h avant l'arrivée

Lien de réservation pour le bloc de chambres :

<https://book.passkey.com/e/51341704>

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Sélection des Jeux du Canada	25,00 \$ / Adulte (13-65 ans)
	15,00 \$ / Aîné (66 ans et +)
	15,00 \$ / Enfant (6 à 12 ans)
	Gratuit / Bambin (0 à 5 ans)

* Paiement possible via la billetterie en ligne ou en argent comptant.

SERVICE MÉDICAL

Un service médical (physiothérapeute ou thérapeute sportif) sera offert sur le plateau de compétition.

AUTRES INFORMATIONS

- Visiter la section « Se rendre du Centre des congrès » pour situer les stationnements à proximité :
<https://www.convention.qc.ca/planifiez-visite/se-rendre/>

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 2 octobre 2026**
- **Date de publication de l'horaire : 7 octobre 2026**
- **Frais d'inscription :**

GAF-GAM-TR (athlète provincial)	146,58 \$
GAF-GAM-TR (athlète national)	164,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$** par discipline

⚠ **Frais de retard pour dépôt d'une musique après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$** par discipline

⚠ **Demande de modification à l'horaire après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur

⚠ **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^{er} jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

PROCESSUS D'INSCRIPTION

Membres GYMQC : Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le micro-site GYMQC.

1. Ouvrir le formulaire de la compétition : <https://am.lol/p/7BskKYG>
2. Connectez-vous (seulement les personnes ayant accès au micro-site pourront compléter le formulaire d'inscription)
3. Cochez les athlètes que vous désirez inscrire à l'événement.
4. Ajoutez les entraîneurs qui accompagneront les athlètes.
5. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contactez inscription@gymqc.ca.
6. Après avoir vérifié vos inscriptions, soumettez le formulaire. Une copie PDF du formulaire sera automatiquement envoyée à votre club et au comité organisateur.

MODALITÉS DE PAIEMENT ET AUTRES

- Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. Par chèque : Libellé au nom de « Québec Performance » et doit être retourné à l'adresse suivante : 750 rue de la Sorbonne, C.P.1, Québec, QC, G1H 1H1, CA.
 - b. Par virement bancaire :
Transit : 20030 Institution : 815 Folio : 2142115
- Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
- Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.
- Il est possible de changer de catégorie jusqu'à 10 jours ouvrables avant la 1^{re} journée de compétition, moyennant les frais indiqués dans ces directives.

ANNULATION

Pour obtenir un remboursement, un club doit compléter le [formulaire Activity Messenger](#) prévu à cet effet. Une fois soumis, le formulaire sera envoyé automatiquement au comité organisateur et à GYMQC. Les pièces jointes déposées dans ce formulaire seront accessibles par le personnel de GYMQC seulement.

- Une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement devront être remises lors de la demande de remboursement via le formulaire.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de l'évaluation.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de l'évaluation. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

MUSIQUE GAF

🎵 Veuillez déposer les musiques [ICI](#).

EXIGENCES DES FICHIERS DE MUSIQUE

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
 - Suivre l'ordre suivant : Club_Catégorie_Nom_Version
 - **Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spécial (é, è, ô, ë, etc.)**
 - V1 = Première version (premier envoi)
 - V2, V3 et plus = Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique
 - Ex 1 = GYMQC_JR_Josée-Anne Adam_V1
 - Ex 2 = GYMQC_N10_Raphaëlle Côté-Gélinas_V2

Question ou changement de musique : Contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca)